AdéFa 30/04/2010

Le point sur l'affaire **super u**.

On a vu que le terrain destiné au super super u avait été escamoté par le propriétaire voisin, allergique à ce futur voisinage, avec l'intervention bienveillante de la SAFER.

On pouvait penser que cet avatar donnerait à penser au maire de Fayence et à son conseil après l'échec évident d'une enquête publique, qui s'est conclue, avec une mobilisation remarquable des opposants de tous poils, par un avis défavorable de la commissaire enquêtrice : une conclusion très simple, le projet super u ne relève pas de l'intérêt général.

Et bien non, le maire persiste, s'obstine à maintenir sa révision et cherche hardiment à forcer son u, confiant dans la magie d'un verbe inépuisable…

Ceci étant, il laisse la porte ouverte à n'importe quoi, sur ce terrain devenu constructible par mégarde, et, surtout, à l'idée, son idée maitresse, que le sud de la RD19 est le champ naturel d'expansion de notre village; au mépris du site et au mépris des procédures publiques qui doivent en décider dans les années à venir dans le cadre du SCOT intercommunal et du PLU en cours de lente élaboration.

Et il contraint l'AdéFa à porter l'affaire devant le tribunal administratif de Toulon. Perte de temps, gaspillage de moyens pour la commune et enracinement de notre collectivité (voir l'intervention de Raymond Abt) dans le conflictuel judiciaire, là où un minimum de lucidité et de bonne volonté devrait prévaloir :

-la décision prématurée doit être annulée et le dialogue avec les fayençois doit être ouvert et mené démocratiquement, c'est à dire en tenant compte de leurs avis, même si JLF a tout prévu depuis très longtemps,
-le maire a une légitimité limitée dans le temps, et certes pas celle d'engager seul le devenir de notre cadre de vie sur la base d'une 1° élection qui ne traitait pas de cette question fondamentale; les procédures légales sont là pour éviter justement cette appropriation de l'intérêt général par un **"élu"**, doté de la **V**érité et qui se met au service d'un intérêt privé qui joue de son zèle naïf,
-JLF, qui récuse le résultat d'une l'enquête publique, peut-il envisager de demander "partagez vous **ma Vision de l'Avenir**" à ses électeurs?, une démarche plus transparente que l'évidente transparence du groupe majoritaire actuel.

Quand à la légitimité de l'AdéFa, on notera qu'elle est forte de la mobilisation de dizaines de fayençois concernés depuis 10 ans par l'aveuglement récurrent des élus fayençois successifs, qu'elle se conforte des 170 opinions défavorables exprimées lors de l'enquête directement ou à travers l'ACPE, et qu'elle se renforcera des adhésions ouvertes sans frais sur adefayence@gmail.com.

Il est évident que la gestion Truc ne relevait pas du respect de l'autre, base de la démocratie, il est à craindre que la nouvelle équipe municipale ne soit en train de prendre le même chemin, la bonne volonté et le désir de faire sont une chose, les utiliser à bon escient une autre!